



Assemblée générale 2015
Vendredi 18 décembre 2015 - 18.00 h.
Salle 2.0.6 - Collège St-Michel

Ordre du jour

Assemblée générale

1. Ouverture de la séance - Eröffnung
2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 20.12.2014 - Adoption
Protokoll der Generalversammlung vom 20.12.2014 - Genehmigung
3. Rapport d'activité 2014-15 du président
Bericht 2014-15 des Präsidenten
 - 3.1. Activités du comité en 2014- 2015 - Aktivität des Komitees 2014-2015
 - 3.2. État des membres au 30.09.2015 - Mitgliederbestand am 30.09.2015
4. Rapport de l'administrateur et présentation des comptes 2014-2015
Bericht des Verwalters und Rechnung 2014-2015
5. Rapport des vérificateurs des comptes
Bericht der Rechnungsrevisoren
6. Approbation des comptes 2014-2015 et décharge du comité
Genehmigung der Rechnung und Entlastung des Komitees
7. Règlement du Fonds de la Culture - Discussion – adoption
Reglement des Vereinsfonds : Diskussion und Genehmigung
8. Budget 2015-16 - Présentation - discussion – adoption
Budget 2015-16 - Erläuterung - Diskussion - Genehmigung
9. Projets 2015-16 et mandat au comité
Projekte 2015-16 und Mandat an das Komitee
10. Divers - Varia

Apéritif en attendant le concert Mozart

Président : Nicolas Renevey
Secrétaire : Sylvianne Diserens

Présents : Selon liste des présences (Annexe N° 1)

Excusés : Mme Anne Dumas ; MM/HH. Bruno Boschung, Louis Bourgknecht, Pierre-Alain Clément, Dominique Gachoud, François Guisolan, Pierre Kaech, Jean-Luc Maradan, Pierre Nidegger, François Renevey, Dominique Rey, Adrian Schmid, Thibaud Vernay.

Assemblée générale

1. Ouverture de la séance - Eröffnung

Le président salue cordialement les personnes présentes, notamment les membres de l'Association non membres du Comité qui nous font l'honneur de leur présence.

La convocation à la présente assemblée a été envoyée le 19.11.2015 et l'ordre du jour figurait dans le numéro 2015/05 des Belz'Infos annexé à ce courrier.

Il s'agit de la deuxième Assemblée générale publique de l'Association, après celle du 20.12.14.

Aucune demande de modification de l'ordre du jour n'est présentée et le président constate que l'AG siège valablement.

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 20.12.14 – Adoption Protokoll der Generalversammlung vom 20.12.2014

L'AG 2014 fut la première à laquelle étaient conviés tous les membres inscrits depuis le début de la campagne de recrutement.

Son PV (Annexe N° 2) a été publié sur le site Internet où il a pu être consulté.

Un exemplaire sur papier était à disposition dans la salle depuis 17.30 h. Le PV n'est pas lu en assemblée.

Aucune remarque, correction ni précision n'étant formulée, le PV de l'AG du 20.12.14 est adopté, avec remerciements à la secrétaire.

3. Rapport d'activité 2014-15 du président Bericht 2014-15 des Präsidenten

3.1. Activités du comité en 2014 – 2015 – Aktivität des Komitees 2014-2015

Le président donne lecture du Rapport d'activités du Comité en 2014-2015 (Annexe N° 3.1).

Aucune question n'étant posée, le rapport du président est adopté à l'unanimité.

3.2. État des membres au 30.09.2015 - Mitgliederbestand am 30.09.2015

- L'État des membres présenté (Annexe N° 3.2) est de fait celui au 18 décembre 2015, mais il y a peu de différences par rapport à la situation au 30 septembre.
- Par rapport à 2014, l'effectif a augmenté de six unités, passant de 436 à 442.
- En réalité, il y eut 25 nouvelles inscriptions mais comme on a malheureusement enregistré 4 décès et 15 démissions, l'augmentation réelle est bien de 6 membres.
- Certains membres du corps enseignant se sont inscrits avec Message mais comme ils reçoivent automatiquement ce dernier dans leur casier, on ne les a pas comptés dans la rubrique « avec Message ».
- En ce qui concerne les statistiques, les remarques formulées l'an passé concernant les proportions hommes-femmes, langue du courrier, répartition géographique, restent valables.
- Le tableau montre aussi qu'environ 85% de nos membres ont quitté le collège avant 1990. Cela indique que les efforts de recrutement doivent être portés vers les plus jeunes générations.

L'assemblée prend acte de ces chiffres.

4. Rapport de l'administrateur et présentation des comptes 2014-2015 Bericht des Verwalters und Rechnung 2014-2015

Les documents concernant le budget et les comptes 2014-2015 (Annexes N° 4.1 à 4.3) sont présentés à l'écran et commentés par M. Axel Loup, administrateur. On fera notamment attention aux éléments suivants.

✓ Document 4.1 Pertes & profits 2014-2015

- Le montant de CHF 935.- figurant au poste "Frais divers et imprévus" est celui de

- l'acquisition du nouveau logiciel de gestion des membres et de comptabilité.
- Le montant "*Débiteurs*" de CHF 2'522.50 est une perte sur créance : il s'agit des 20 % des membres qui n'avaient pas payé au 30.09.15, on les a par contre intégrés dans les cotisations.
- ✓ Document 4.3 Bilan au 30.09.15
- Le compte BCF de l'Association comporte une somme de CHF 38'325.70 parce qu'y sont compris les montants versés par les abonnés au Message non membres de la Culture, gérés par le même logiciel comptable. Ce montant, *Créanciers Message*, était de CHF 17'665.- au 30.9.2015 et doit être reversé au compte général du Collège.
 - Les CHF 9'918.- constituant les *Avances St-Michel* pour le lancement de l'Association doivent être rendus au compte général du Collège.
 - Le montant *Débiteurs* de CHF 2'522.50 correspond aux factures de cotisations non honorées au 30.9.2015. Ce même montant a été ajouté aux passifs.
 - Se dégage du Bilan un **Bénéfice provisoire de CHF 9'539.80 pour l'exercice 2014-2015.**

5. Rapport des vérificateurs des comptes Bericht der Rechnungsrevisoren

M. Alain Girard déclare avoir procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2014-2015 avec son collègue vérificateur, M. François Guisolan, retenu par une autre obligation.

Le contrôle effectué a permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée. En conséquence, il recommande à l'Assemblée générale d'accepter les comptes et ainsi d'en donner décharge aux organes responsables.

6. Approbation des comptes 2014-2015 et décharge du comité Genehmigung der Rechnung und Entlastung des Komitees

Sur la base du rapport des vérificateurs, les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge en est donnée au responsable et au Comité.

7. Règlement du Fonds de la Culture - Discussion – adoption Reglement des Vereinsfonds : Diskussion und Genehmigung

- ✓ Création du Fonds de la Culture et demandes d'aide en 2015.
- Lors de l'AG 2014, il a été décidé de créer un Fonds de la Culture et d'y verser un premier montant de CHF 2'000.- correspondant au solde positif de l'exercice 2013-2014.
- Au cours de l'année deux demandes d'aides ont été formulées auprès du Comité
- La première émane du Chœur St-Michel pour son concert extraordinaire avec le Chœur d'enfants Coro Calicantus de Bellinzona le 15 mai 2015. Un montant de CHF 2'000.- demandé comme garantie de déficit a été pris sur le Fonds de la Culture et versé au Chœur.
 - Une deuxième demande nous est parvenue de L'Association des Amis de l'orgue de St-Michel (AOCSM) pour le concert avec orchestre du 10^e anniversaire (Concert de Mozart). Le comité a pris la décision de répondre à la demande, avec pour conséquence de grever déjà le budget de l'année suivante.
- Par ces deux exemples le Comité a pris conscience qu'on ne pouvait pas souscrire à toutes les demandes et qu'il fallait définir un Règlement d'utilisation du Fonds. Comme l'argent dont dispose le Comité provient essentiellement des cotisations, nous avons le devoir de rendre compte de l'utilisation du Fonds à l'AG. Tous ces éléments figurent dans l'élaboration du règlement soumis à l'approbation de la présente Assemblée.
- ✓ Présentation du projet de règlement et discussion
- Un projet de règlement du 9.12.2015 distribué aux membres présents est mis en discussion. L'entrée en matière est acceptée.

✓ Discussion du projet article par article

Quelques articles demandent des précisions.

- Art. 1 But : par projets d'envergure on entend des manifestations liées à des jubilés dont le projet s'avère coûteux. L'idée est de créer pour ces occasions un fonds de réserve dans le but de pouvoir octroyer une aide substantielle.
- Art. 2 Alimentation du Fonds : à la question de savoir s'il est possible de se faire soutenir par exemple par la Loterie Romande, il est dit que cela n'est pas envisageable dans la mesure où ce serait "couper l'herbe sous les pieds" des solliciteurs qui souvent s'adressent aussi aux autres instances soutenant les activités culturelles.
- Art. 3 Gestion : les vérificateurs sont les mêmes personnes que celles désignées pour les comptes de l'Association.
- Art. 9 Forme : une formule de demande utilisable tant par courrier postal qu'électronique sera élaborée.
- Des suggestions concernant la forme et la présentation sont formulées par M. Alain Girard et seront intégrées à la version définitive du Règlement.

✓ Adoption du Règlement

Aucune objection au projet n'étant formulée, le Règlement du Fonds de la Culture est adopté à l'unanimité (Annexe n° 7.1).

8. Budget 2015-16 – Présentation - discussion – adoption Budget 2015-16 – Erläuterung - Diskussion - Genehmigung

✓ Discussion et adoption du budget ordinaire

Conformément aux statuts, l'Assemblée générale doit approuver le budget annuel de l'Association. Pour la période allant du 1er octobre 2015 au 30 septembre 2016, le projet de budget est présenté par l'administrateur (Annexe No 8.1), qui le commente à l'Assemblée.

- Les frais de réception sont ceux prévus pour l'apéritif servi lors de la "*Journée de la Culture*".
- Les frais de publicité et marketing sont essentiellement dévolus à la recherche de nouveaux membres.
- Le montant généré par les débiteurs douteux qui finissent par payer devient un "*Produit extraordinaire*".

Suite aux explications données, le budget est adopté à l'unanimité.

✓ Attribution au Fonds de la Culture et répartition des montants

Approbation à l'unanimité des deux propositions du Comité :

- Attribution des deux-tiers du bénéfice, soit CHF 6'500.- à l'utilisation annuelle des projets à court terme
- Ce montant d'ores et déjà quelque peu grevé par les CHF 2'000.- promis à l'AOCSSM.
- Mise en réserve du troisième tiers du bénéfice, soit CHF 3'000.- pour les projets à moyen terme.

M. l'abbé Louis Pythoud (Bac 58) exprime sa satisfaction que le bénéfice soit destiné à des personnes s'investissant dans des projets pour la Culture plutôt que "dans la pierre", c'est-à-dire dans la restauration, en particulier de l'église, qui est du ressort de l'État.

9. Projets 2015-16 et mandat au comité Projekte 2015-16 und Mandat an das Komitee

Le président présente les objectifs que le Comité s'est donnés pour 2015-2016.

- Reprendre le programme de l'exercice précédent en améliorant les aspects qui ont moins bien marché, à savoir :
 - Promouvoir l'Association auprès des « jeunes Anciens »
 - Organiser une nouvelle "Journée de la Culture" ouverte aux anciens dont la date a d'ores et déjà été fixée au samedi 1er octobre 2016.
 - Inviter sans tarder les classes jubilaires à cette journée.
 - Finaliser les procédures de gestion administrative.

- Mettre en œuvre la gestion du Fonds de la Culture
- Ouvrir l'Association à d'autres formes d'activités culturelles, c'est-à-dire à des entités autres que celles qui sont actuellement nos partenaires (domaines littéraire, scientifique, sportif, etc.)

Aucun nouveau mandat spécifique n'est confié au comité.

10. Divers - Varia

M. Charles Emmenegger (Bac 54) profite de l'occasion pour féliciter le Recteur de sa position de défense du latin par des arguments excellents et lui transmet à ce propos les remerciements du professeur de philologie ancienne de l'Université.

La parole est passée au Recteur, M Matthias Wider, qui exprime sa reconnaissance et sa satisfaction pour le dynamisme, la mise en place de beaux projets, les séances animées, l'engagement et la solidarité des membres qui ne se contentent pas de pensées nostalgiques mais s'investissent au service de la jeunesse d'aujourd'hui.

Il remercie chaleureusement les participants et annonce l'apéritif servi au bar de l'Agora.

L'Assemblée générale 2015 de l'Association est ainsi close avec remerciements aux membres présents.

Fin de la séance : 19.10 h.

Fribourg, le 18 décembre 2015

Sylvianne Diserens, secrétaire

Annexes

N°	Titre du document
1	Liste des présences
2	Procès-verbal de la séance du 18.12.2015
3.1	Rapport d'activité du comité en 2014-2015
3.2	État des membres au 18.12.2015
4.1	Pertes et Profits 2014-2015
4.2	Comparaison Comptes-Budget
4.3	Bilan de clôture 2014-2015
7.1	Règlement du Fonds de la Culture, approuvé par l'assemblée.
8.1	Budget 2015-2016



AG du 18.12.2015
Annexe 3.1

Association « La Culture à St-Michel »
Collège Saint-Michel
Rue St-Pierre-Canisius 10 - 1700 Fribourg

Activités du comité en 2014–2015

Selon nos statuts, l'exercice annuel court du 1^{er} octobre d'une année au 30 septembre de la suivante. Le présent rapport porte sur la période commençant le 1^{er} octobre 2013 mais débordera un peu sur le mois d'octobre 2015, vu que l'une des principales activités de l'association s'est déroulée lors de la Journée des Anciens du samedi 3 octobre 2015, sur le thème **L'œuvre en création**.

Lors de l'assemblée 2014 le comité, encore formé de tous les membres fondateurs de l'Association, a été réélu en bloc, ceci pour deux ans. Il n'y a donc pas de mutation à signaler dans ce comité dont les membres se sont réunis à quatre reprises durant la période. Ces séances servent essentiellement à fixer les grandes lignes du programme d'activité et à se coordonner pour la répartition des tâches.

Mais le travail essentiel se réalise en dehors des séances que ce soit pour la gestion administrative, la tenue du courrier, la rédaction des articles destinés aux *Belz'Infos* ou au *Message du Collège* et surtout la préparation des manifestations.

Je tiens donc d'ores et déjà à exprimer ma grande gratitude à tous mes collègues du comité pour leur dévouement et l'accomplissement des diverses tâches qui seront évoquées dans la suite de ce rapport. J'associe bien sûr à ces remerciements quelques aides extérieures, soit les secrétaires du Collège et l'apprentie, M. Charly Egger, l'informaticien, le responsable de la médiathèque et de l'aula, les concierges ainsi que les dames de la Cafeteria.

Je tiens aussi à rappeler l'intense programme des activités et des prestations culturelles offertes à St-Michel, en témoigne le résumé synoptique des manifestations joint en annexe. Merci et félicitations aux jeunes artistes et à leurs mentors.

J'articulerai la suite de ce rapport selon les quatre objectifs fixés lors de l'AG 2014, auxquels s'ajoute un cinquième élément, soit la gestion du Fonds de la Culture.

1. La gestion administrative de l'Association

Déjà en décembre 2014, on savait qu'on devrait améliorer notre gestion administrative, notamment la tenue du fichier des membres, en définissant les procédures pour l'enregistrement des nouveaux, l'actualisation des données, la facturation etc. Ces opérations sont gérées par un logiciel du commerce, le *BusinessMaker* de *Crealogix*, lequel était déjà utilisé pour la gestion des abonnés au *Message du Collège*. Comme beaucoup de nos membres sont aussi abonnés au *Message*, et pour éviter des saisies à double des données il a été décidé d'utiliser le même logiciel pour les deux entités, réunissant environ 1500 adresses. Première constatation, un fichier de cette dimension nécessite déjà un travail conséquent, et surtout régulier et précis, ne serait-ce que pour tenir à jour les données, mutations diverses, changements d'adresse etc.

Cependant il s'est avéré que notre version du logiciel, qui avait déjà plusieurs années de service, était devenu obsolète et qu'il n'était plus soutenu par la maison éditrice. On s'est vu dans l'obligation d'en racheter une nouvelle version, avec un coût de 935.- francs.

Nous avons profité de l'occasion pour redéfinir tous les champs de l'application, en précisant les codes utilisés, notamment pour distinguer les abonnés des membres de l'Association et les procédures pour l'introduction des fiches, les mutations, les départs. Si ce logiciel a l'avantage d'assurer aussi la comptabilité et de générer les factures, il nécessite pour son utilisation un apprentissage et des connaissances professionnelles. Heureusement, nous avons pu compter sur l'appui de M. Charly Egger pour la mise en place du système et la tenue de la partie comptable. Les tâches de secrétariat (introductions, mutations, changements d'adresses etc.) ont été effectuées par Mme Diserens et moi-même, ceci tant pour *Le Message* que pour l'association.

Lorsque toutes les procédures auront été réglées et décrites dans un document, on pourra demander aux secrétaires du Collège d'effectuer une partie de ces tâches, mais elles devront préalablement recevoir une instruction spécifique pour que tout le monde respecte les règles mises en place.

2. La campagne de recrutement

Ce travail de gestion était nécessaire et intéressant mais tout cela a pris du temps et de l'énergie, avec pour conséquence fâcheuse le ralentissement des autres tâches administratives qu'on s'était fixées pour 2015, notamment celles liées à l'effort de recrutement des membres souhaité pour 2015. Notamment il n'a pas été possible d'adresser une invitation aux volées d'anciens qui ont passé leur maturité il y a 5 ou dix ans, pour les inviter à la Journée des Anciens du 3 octobre et par la même occasion de faire de la réclame pour La Culture à St-Michel.

En fait la recherche des nouveaux membres s'est réalisée surtout au cours des réunions d'anciens qui jalonnent l'année scolaire selon les coutumes des classes. Mais on doit constater que ce n'est pas le meilleur moment pour faire passer ce message. Les nouvelles inscriptions ne furent pas nombreuses cette année

Pour 2016, on cherchera d'autres moyens plus adéquats pour la recherche de nouveaux membres, l'un étant de mettre la documentation et le bulletin d'inscription avec le *Message du Collège* envoyé aux anciens des classes dont la rencontre a eu lieu récemment.

Pour le reste, j'appellerai l'année 2015 « année de consolidation » dans le sens où on adressait à nos membres une deuxième demande de versement des cotisations. Celui ou celle qui accepte de payer une deuxième fois montre qu'il est bien d'accord de faire partie de l'association, que son inscription est réfléchie et qu'il ne s'agit pas d'un bulletin envoyé à la légère dans l'enthousiasme du départ. Environ 80% des factures ont été honorées. Quelques membres ont démissionnés formellement. Aux autres on s'est permis d'envoyer un rappel, avec la convocation à l'AG, dont pour l'instant le tiers a été payé. Globalement tout cela peut être jugé plutôt positivement.

Des précisions concernant ces chiffres seront données au point 3.2 de l'ordre du jour, État des membres.

3. Les Belz'Infos

Rappelons que *Les Belz'Infos* est le nom donné à notre bulletin d'information, qui a pour but d'annoncer de manière succincte les prochaines manifestations culturelles du Belzé et de donner des informations concernant la vie associative.

On s'est donné pour but d'envoyer au moins un numéro des Belz'Infos par année sous forme papier, celui qui comporte l'invitation à l'Assemblée générale. Un deuxième numéro est également envoyé par courrier postal, celui qui accompagne le bulletin de versement pour la cotisation annuelle. Même si cela engendre des coûts d'impression et d'expédition, ces deux envois nous semblent pour le moment nécessaires.

Trois autres éditions des Belz'Infos ont été envoyées sous forme de Newsletters (*Belz'Info-mail*) par internet. On possède environ 300 adresses e-mail de membres. Un effort doit être encore effectué pour augmenter cette liste. Mais la gestion des adresses internet représente aussi un travail administratif supplémentaire, et qui doit être minutieux, sans quoi les retours deviennent vite nombreux.

Dans ce chapitre, il y a lieu de rappeler aussi l'existence de notre page internet, intégrée au site du Collège. Il contient toutes les informations nécessaires concernant l'association et la possibilité de s'inscrire en ligne. Un formulaire permet également d'annoncer des changements d'adresse, de n° de téléphone, d'e-mail etc. On constate que ce moyen de communication est assez prisé d'une partie des membres, indépendamment de leur âge, vu qu'il est utilisé autant par les jeunes que des personnes d'un certain âge.

Le site donne également l'annonce des prochaines manifestations associatives et une rétrospective de celles qui ont eu lieu. Pour que le site soit visité, il faut le rendre attrayant par des textes courts, et plus de photos. On doit encore travailler dans ce sens. En outre, d'autres informations, notamment concernant les rencontres d'anciens doivent faire l'objet d'une nouvelle présentation plus attractive.

Dans ce domaine de la communication, je citerai aussi notre projet de production d'un film sur le Collège, dont la réalisation, confiée à M. Vincent Murith, a commencé au printemps 2015 et se poursuivra dans les premiers mois de 2016. Nous comptons pouvoir présenter ce film au public dans le courant de l'automne prochain.

4. La Journée des Anciens du samedi 3 octobre 2015

La Culture à St-Michel poursuit le but de soutenir les activités culturelles des élèves, mais c'est d'abord une association d' alumni, pour qui il est nécessaire de créer des activités ou des manifestations susceptibles de les faire revenir au Collège. Le comité a donc décidé de choisir une date plus ou moins fixe du calendrier pour organiser annuellement une *Journée des Anciens* destinées aux membres de l'association et plus largement aux bacheliers classes fêtant un anniversaire « rond » de leur Maturité ou de leur Diplôme. La date choisie pour cette manifestation annuelle est celle du samedi le plus proche de la Fête de St-Michel, elle-même fixée au 29 septembre du calendrier liturgique. Nous sommes conscients que cette initiative va d'une certaine manière bousculer les habitudes des classes, qui jusqu'à présent choisissaient librement la date de leur rencontre. Mais la formule a l'avantage d'offrir aux anciens qui reviennent au Belzé, en plus de l'apéritif coutumier, une animation culturelle, des visites, des occasions de dialogues avec les élèves d'aujourd'hui. Le programme variera d'année en année pour ne pas solliciter toujours les mêmes personnes chargées de son organisation et pour maintenir un intérêt à la participation. Le comité cogite déjà un plan d'action pour la Journée 2016 qui se tiendra le samedi 1^{er} octobre.

Revenons en 2015 pour rappeler que nous nous sommes lancé dans l'organisation d'une première Journée, le 3 octobre 2015, avec pour thème *L'œuvre en création*, puisqu'on offrait la possibilité de voir le Chœur, La Fanfare, les troupes de théâtre non pas en concert ou en représentation, mais en répétition. Le nombre des anciens présents ne pourra pas à figurer dans le livre des records, certes mais cela s'est fait dans une ambiance fort agréable, conviviale et détendue, dont le Message du Collège s'est fait l'écho, montrant que la formule peut être répétée avec les améliorations d'usage. Et avec le temps et de la persévérance, cette innovation deviendra une tradition et entrera dans les mœurs. Merci à toutes celles et ceux qui furent à l'origine de la réussite de l'opération.

5. La gestion du Fonds de la Culture

Les cotisations des membres constituent la principale source de financement de notre association dont une partie, on espère la moins importante possible, sert au ménage de l'association : les frais postaux et bancaires, ceux pour l'organisation de nos manifestations etc. Mais la partie la plus importante de la somme recueillie annuellement doit servir à soutenir les activités culturelles des élèves, puisque c'est le but de l'association. L'information comme quoi il y a un peu d'argent à disposition, pour le moment les sommes restent très modestes, va se transmettre de bouche à oreille. Déjà des sommes ont été allouées et nous sommes persuadés que nous allons être sollicités pour soutenir telle ou telle manifestation belzéenne en 2016. Il s'agit donc d'informer nos membres de ce que l'on fait des sommes recueillies auprès d'eux et des règles fixées pour leur utilisation. L'idée de préciser tout cela dans un règlement s'est imposée assez rapidement. Le comité a donc préparé un projet de Règlement, lequel sera discuté dans la suite de cette assemblée et, je l'espère, adopté. Il faut en effet que nous soyons prêts à traiter les prochaines demandes qui nous arriveront dès le début de l'année prochaine.

Pour terminer ce rapport, je me dois de souligner la bonne entente et la collaboration fructueuse qui règne entre l'Association et la direction du Collège, ainsi qu'avec l'administration. Je remercie donc leurs représentants à notre comité, MM. Matthias Wider, Martin Steinmann et Axel Loup, en les priant de transmettre ces remerciements à leurs collègues et aux membres du personnel administratif. Je souhaite que l'année 2016 se déroule selon les meilleurs auspices.



État des membres au 18 décembre 2015

AG du 18.12.2015
Annexe 3.1

Catégories	2014	Mutations		2015
	Nombre	Démissions Décès	Nouveaux membres	Nombre
Membres	436	15	25	442
Dont :		4		
Avec Message du Collège	388	+ autres mutations		363
Sans Message du Collège	48			79

Proportions		Nombre	Pourcentage
Sexe	Hommes	399	90 %
	Dames	43	10 %
Langue du courrier	Français	377	85 %
	Deutsch	65	15 %
Domicile	Canton FR	290	66 %
	Suisse	143	32 %
	Étranger	9	2 %
Année de maturité	Avant 1960	41	12 %
	1960-1969	99	30 %
	1970-1979	75	22 %
	1980-1989	69	21 %
	1990-1999	36	11 %
	2000-2015	14	4 %
	Sans indication	108	-